

Société d'Applications Technologiques de l'Imagerie Micro-Onde

Satimo, S.A.

Exercice clos le 31 mars 2005

Rapport général du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Société d'Applications Technologiques de l'Imagerie Micro-Onde Satimo, S.A.

Exercice clos le 31 mars 2005

Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Satimo, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.8 "Provision pour garantie" de l'annexe qui expose la méthode de détermination de la provision pour garantie, comptabilisée pour la première fois sur cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'immobilisation et à l'amortissement des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.
- Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, votre société a constitué pour la première fois cette année une provision pour garantie selon les modalités décrites dans la note 2.8 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Par ailleurs nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations utilisées pour le calcul de cette provision.
- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de défaillance des clients, comme décrit en note 2.5 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.
- Votre société comptabilise les résultats sur les contrats de longue durée selon les principes et modalités décrits dans la note 2.7 de l'annexe. Sur la base des informations disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent les estimations des résultats à terminaison de ces contrats et leur évolution..

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces différentes estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 1^{er} juin 2005

Le Commissaire aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit



Any Antola

Bilan - Actif

ACTIF En €	31/03/05			31/03/04
	Brut	Amo & Prov	Net	Net
Frais de développement	1 492 586	525 039	967 547	644 839
Concessions, brevets, licences	545 671	380 880	164 791	15 881
Autres immobilisations incorporelles	54 434	23 323	31 111	77 151
Avances & acompte sur immobilisations incorporelles				9 482
Installations techniques	870 129	522 281	347 848	382 445
Autres immobilisations corporelles	279 951	111 419	168 532	107 952
Titres de participation	30 490		30 490	30 490
Autres immobilisations financières	35 259		35 259	21 630
				52 120
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 308 520	1 562 942	1 745 578	1 289 870
Matières premières et approvisionnements	379 234	31 239	347 995	139 538
Produits intermédiaires et finis	252 496		252 496	348 675
Créances clients et comptes rattachés	3 600 689	199 650	3 401 039	2 497 730
Autres créances	357 629		357 529	205 623
Valeurs mobilières de placement	28 186		28 186	28 186
Disponibilités	963 704		963 704	935 103
Charges constatées d'avance	72 992		72 992	31 713
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 654 830	230 889	5 423 941	4 186 568
Ecart de conversion actif	11 627		11 627	-
TOTAL DE L'ACTIF	8 974 977	1 793 831	7 181 146	5 476 438

Bilan - Passif

PASSIF (en €)	31/03/05	31/03/04
Capital	401 500	401 500
Prime d'émission, de fusion	1 744 905	1 744 905
Réserve légale	53 754	20 108
Autres réserves	191 510	191 510
Report à nouveau	83 972	(290 725)
Résultat de l'exercice	1 268 719	672 921
Subventions d'investissement		9 252
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 744 359	2 749 471
Provisions pour risques	11 627	
Provisions pour charges	69 073	
TOTAL DES PROVISIONS	80 700	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 889	716 663
Emprunts et dettes financières diverses	320 770	80 000
Avances et acomptes reçus sur commandes	6 398	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 700 352	928 175
Dettes fiscales et sociales	805 044	337 539
Autres dettes		96 010
Produits constatés d'avance	482 633	568 580
TOTAL DES DETTES	3 356 087	2 726 967
TOTAL PASSIF	7 181 146	5 476 438

Compte de résultat

En €	31/03/2005 (12 mois)	31/03/2004 (12 mois)
Production vendue de biens	7 543 785	5 327 425
Production vendue de services	1 384 342	1 273 458
Chiffre d'affaires	8 928 127	6 600 883
Production stockée	(96 179)	260 486
Production immobilisée	705 390	477 380
Subventions d'exploitation	81 765	40 250
Autres produits	6 287	
PRODUITS D'EXPLOITATION	9 625 391	7 378 999
Achats de marchandises	1 831	
Achat matières premières et autres approvisionnements	2 956 166	2 051 395
Variation de stocks	(210 112)	181 989
Autres achats et charges externes	2 343 616	2 217 670
Impôts, taxes et versements assimilés	80 389	73 472
Salaires et traitements	1 322 724	1 129 011
Charges sociales	495 264	431 842
Dotations aux amortissements des immobilisations	562 351	411 810
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 656	83 400
Dotations aux provisions pour risques & charges	130 323	
Autres charges	-	-
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	7 684 208	6 580 589
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 941 183	798 410
Produits financiers de participation	-	900
Produits des autres valeurs mobilières		2 121
Autres intérêts et produits assimilés	647	474
Différences positives de change	141	27 804
PRODUITS FINANCIERS	788	31 299
Dotations financières aux provisions	11 627	
Intérêts et charges assimilés	37 912	40 932
Différences négatives de change	81 572	2 287
CHARGES FINANCIÈRES	131 111	43 219
RESULTAT FINANCIER	(130 324)	(11 920)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	1 810 859	786 490
Produits exceptionnels	5	813
Charges exceptionnelles	1 478	3 324
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 474)	-2 511
Impôts sur les bénéfices	540 667	111 057
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 268 719	672 922

1. Faits marquants de l'exercice
2. Principes, règles et méthodes comptables
 - 2.1. Conversion des établissements autonomes
 - 2.2. Immobilisations corporelles
 - 2.3. Immobilisations incorporelles
 - 2.4. Stocks
 - 2.5. Créances
 - 2.6. Valeurs mobilières de placement
 - 2.7. Enregistrement des produits
 - 2.8. Provision pour garantie
3. Notes sur le bilan
 - 3.1. Immobilisations incorporelles
 - 3.2. Immobilisations corporelles
 - 3.3. Immobilisations financières
 - 3.4. Variation des amortissements
 - 3.5. Valeurs mobilières de placement
 - 3.6. Variation des provisions
 - 3.7. Créances clients
 - 3.8. Autres créances
 - 3.9. Charges constatées d'avance
 - 3.10. Capitaux propres
 - 3.11. Bons de souscription d'Actions et Bons de Créateurs d'entreprise
 - 3.12. Emprunts et dettes financières
 - 3.13. Dettes fiscales et sociales
 - 3.14. Produits constatés d'avance
4. Autres informations
 - 4.1. Tableau des flux de trésorerie
 - 4.2. Déficits reportables US
 - 4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique
 - 4.4. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée
 - 4.5. Engagements en matière de retraite
 - 4.6. Engagements hors bilan
 - 4.7. Liste des filiales et participations
 - 4.8. Effectif moyen employé durant l'exercice
 - 4.9. Evènements postérieurs
 - 4.10 Rémunérations des dirigeants

1. Faits marquants de l'exercice

L'ouverture d'un établissement à Hong Kong en septembre 2004 va permettre à la société d'accroître sa présence sur le continent asiatique. Cet établissement a doté Satimo d'une base commerciale essentielle pour prétendre à un certain nombre de marchés

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes à l'exception de la constatation pour la première fois d'une provision pour garantie comme décrit en note 2.8
- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Italie, Hong Kong et USA) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels.

La comptabilité de l'établissement américain étant tenu en USD, il convient de la convertir en euro avant son intégration.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction, de la nature des postes comptables convertis à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 à 10 ans

2.3. Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont immobilisés lorsqu'ils concernent des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de succès. Ils sont valorisés au coût historique des matières utilisées et de la main d'œuvre affectées à leur réalisation

L'amortissement des frais de développement est calculé selon le mode linéaire sur 3 ans à compter de l'exercice suivant l'activation des coûts.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge

- Logiciels, brevets et licences

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

2.4. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat.

2.7. Enregistrement des produits

- Vente de produits et vente d'études :

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure de l'avancement des travaux (méthode à l'avancement).

Des produits à recevoir (travaux non facturés) ou des produits constatés d'avance sont enregistrés sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement constaté par affaire (prix de revient total réalisé à la clôture de l'exercice par rapport au prix de revient total prévisionnel à la fin du contrat) pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

Dans le cas où une perte à terminaison est envisagée, cette perte est constatée par la voie d'une provision pour risques sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée.

- Maintenance

Les contrats de maintenance sont facturés à date anniversaire et une fois par an en général. Le produit pris en compte dans le résultat est le prorata temporis de la valeur du contrat. Des produits constatés d'avance sont enregistrés pour la part non échue de ces contrats.

2.8. Provision pour garantie

Les charges de garanties sont isolées analytiquement au cours de chaque exercice. Elles incluent les temps passés et les matériels qui ont été utilisés pour les besoins de la garantie. Le montant de la provision est déterminé en appliquant au chiffre d'affaires de l'exercice le même pourcentage que celui constaté en rapportant les dépenses de garantie de l'exercice au chiffre d'affaires de l'exercice précédent.

Cette provision représentant 69 072 euros a été comptabilisée pour la première fois au cours de cet exercice en totalité en résultat d'exploitation.

3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire

3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/03/2004	Acquisitions	Valeur brute 31/03/2005	Amortissements Au 31/03/2005	Valeur nette 31/03/2005
Frais de développement	787 196	705 390	1 492 586	525 039	967 547
Autres immobilisations incorporelles	498 658	101 447	600 105	404 203	195 902
TOTAL	1 285 854	806 837	2 092 691	929 242	1 163 449

Les autres immobilisations incorporelles sont composées de brevets et droits similaires en France et en Italie.

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/03/2004	Acquisitions	Valeur brute 31/03/2005	Amortissements Au 31/03/2005	Valeur nette 31/03/2005
Matériel industriel	777 646	92 483	870 129	522 281	347 848
Agencements	42 858	11 874	54 732	17 384	37 348
Mobilier et divers	150 700	74 519	225 219	94 035	131 184
TOTAL	971 204	178 876	1 150 080	633 700	516 380

3.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	31/03/2004	Augmentation	31/03/2005
Titres de participation	30 490		30 490
Autres immobilisations financières	21 630	13 629	35 259
TOTAL	52 120	13 629	65 749

Les titres de participation sont constitués de 10% du capital de la société Metraware SARL acquis le 8 juin 2001. Cette société étant bénéficiaire, ces titres n'ont pas lieu d'être provisionnés.

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie.

3.4. Variation des amortissements

	31/03/2004	Dotations	Reprises	31/03/2005
Frais de développement	142 357	382 682		525 039
Autres immobilisations incorporelles	396 144	8 059		404 203
Immobilisations incorporelles	538 501	390 741		929 242
Matériel industriel	395 201	127 080		522 281
Agencements	20 855	4 309	7 780	17 384
Mobilier et divers	64 751	40 221	10 937	94 035
Immobilisations corporelles	480 807	171 610	18 717	633 700
TOTAL	1 019 308	562 351	18 717	1 562 942

3.5. Valeurs mobilières de placement

Au 31 mars 2005, la valeur liquidative fait ressortir une plus value latente de 9 400 €

3.6. Variation des provisions

Provisions	31/03/2004	Dotations	Reprises	31/03/2005
Provisions pour dépréciation des stocks	29 584	1 656		31 240
Provisions pour créances douteuses	138 400	61 250		199 650
Provision pour risques de change		11 627		11 627
Provision pour garantie		69 072		69 072
TOTAL	167 984	143 605		311 589

Pour la première fois cette année, la société a constitué une provision pour garantie donnée aux clients. Cette provision couvre les charges de garantie associées à la vente des matériels.

3.7. Créances clients

Le solde "clients et comptes rattachés" inclut des créances sur la Corée auprès de 6 clients. Ces clients restent à nous devoir 305 721 € qui ont été provisionnés à hauteur de 199 650 €. Les récents contacts que nous avons eus avec ces clients nous permettent d'être optimistes sur le recouvrement des créances non provisionnées.

Les produits à recevoir inscrits à l'actif du bilan en créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 632 193 € au 31 mars 2005.

3.8. Autres créances

	31/03/2005	31 /03/2004
Etat- crédit d'impôt recherche	41 455 €	35 877 €
Taxes sur le Chiffre d'affaires déductibles	2 350 €	
TVA déductible	61 080 €	26 406 €
Crédit de TVA à reporter	247 744 €	138 440 €
TVA sur factures non parvenues	4 900 €	4 900 €
Total	357 529 €	205 623 €

La créance d'impôt résultant du crédit d'impôt recherche s'élève à 41 455 € (il s'agit du crédit d'impôt calculé au titre de l'année civile 2004). Cette créance sera utilisée en paiement des acomptes d'impôt sur les bénéfices dès l'exercice 2005/2006.

L'ensemble des autres créances à une échéance à moins d'un an.

3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 72 992 €
Les charges constatées d'avance sont constituées de

Loyer	3 122 €
Maintenance Metraware	19 870 €
Honoraires liés à l'admission sur Alternext	50 000 €

3.10. Capitaux propres

	Solde au 31/03/2004	Affectation du résultat 2003/2004 et dividendes versés	Résultat de l'exercice 2004/2005	Variation Ecart de change	Subventions d'investissement	Solde au 31/03/2005
Capital social	401 500					401 500
Prime d'émission	1 744 905					1 744 905
Réserve légale	20 108	33 646				53 754
Autres réserves	191 510					191 510
Report à nouveau	- 290 725	410 420		-35 723		83 972
Subv d'invest	9 252				-9 252	
Résultat	672 921	- 672 921	1 268 719			1 268 719
TOTAL	2 749 471	-228 855	1 268 719	- 35 723	-9 252	3 744 359

L'écart de change inclus dans la ligne "Report à nouveau" résulte de l'utilisation de la méthode de clôture pour la conversion des comptes de l'établissement américain. Il s'établit au 31 mars 2005 à 100 193 €

Le cours moyen utilisé ressort à 1USD = 0,79561 EUR. Il résulte de la moyenne arithmétique des cours moyens mensuels observés durant l'exercice.

Le cours de clôture utilisé ressort à 1 USD = 0,7744 EUR

Au 31 mars 2005, le capital social se compose de 40 150 actions d'une valeur nominale de 10 €

3.11. Bons de souscription d'Actions et bons de Créateurs d'entreprise

L'assemblée générale des actionnaires du 17 juin 2003 a autorisé l'émission des bons suivants : BSA1, BSA2, BSA3, BSA4, BCE, et BSA5.

Le recensement des bons émis peut se présenter comme suit :

Catégorie	Nbres bons émis	Nbres bons exercables	Prix d'exercice	Date limite
BSA1	9 240	0	10 €	30/06/2007
BSA2	810	0	10 €	30/06/2007
BSA3	692	0	10 €	30/06/2007
BSA4	3 400	402	10 €	01/04/2007
BCE	3 956	1 978	189.37 €	16/06/2008
BSA5	3 170	1 585	189.37 €	16/06/2008

Le nombre d'actions auquel donnent droit les BSA 1, BSA 2, BSA 3 et BSA 4 est variable en fonction de la réalisation d'un certain nombre de conditions ou d'évènements. Ce nombre ne pourra néanmoins être supérieur à 2 pour les BSA 1, BSA 2 et BSA 3.
Le prix d'exercice des actions est de 10 €.

Il est convenu que, sous réserve d'introduction sur le marché Alternext, les titulaires renoncent à l'exercice des bons BSA 1, BSA 2 et BSA 3.

Par ailleurs, les bénéficiaires des BSA 4, dont les conditions d'exercice sont réunies, acceptent de renoncer à leur exercice.

En cas d'admission des titres sur le marché Alternext, seuls les BSA 5 et BCE resteront donc valides.

Les BCE et BSA 5 sont exercables en 2 tranches en fonction du respect de certaines conditions et donnent droit à la souscription d'une action par bon au prix de 189,37 €.

3.12. Emprunts et dettes financières

Les emprunts auprès des établissements de crédit ont une échéance à plus d'un an pour 40 889 €. Il s'agit d'un emprunt auprès de la Société Générale à 5.5% sur 60 mois.

Les autres dettes financières sont constituées à hauteur de 120 000 euros d'une aide Anvar et pour le solde, des comptes courants d'associés. Elles ont toutes une échéance à moins d'un an.

3.13. Dettes fiscales et sociales

	31/03/2005	31 /03/2004
Sécurité sociale	30 824 €	26 166 €
Assedic	4 564 €	13 476 €
Organismes divers	44 268 €	7 712 €
Personnel charges à payer	121 690 €	115 202 €
Charges sociales sur congés payés	49 012 €	42 104 €
Charges sociales sur 13 ^{ème} mois	7 266 €	6 314 €
Etat Impôt sur les bénéfices	450 050 €	103 924 €
Taxe sur le CA à déclarer	1 417 €	
TVA collectée	50 265 €	
Etat – charges à payer	38 043 €	22 641 €
Retenue à la source – dividendes	6 467 €	
Débiteurs divers	1 178 €	
	805 044 €	433 549 €

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

3.14. Produits constatés d'avance

Il s'agit de travaux facturés d'avance : 482 633 €

4. Autres informations

4.1. Tableau des flux de trésorerie

	2004/2005 12 mois
Opérations d'exploitation	
Résultat net de la société	1 268 719
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie</i>	
Amortissements et provisions nettes de reprises	675 613
Variation des subventions d'investissement	-9 252
Capacité d'autofinancement	1 935 080
Variation des clients et autres créances	-1 271 678
Variation des fournisseurs et autres dettes	1 064 123
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	1 727 525
Opérations d'investissement	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-806 837
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-178 876
Augmentation des immobilisations financières	-13 629
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-999 342
Opérations de financement	
Distribution de dividendes	-228 855
Remboursement des emprunts et comptes courants d'actionnaires (net)	-435 004
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-663 859
Incidence des variations du cours des devises	- 34 723
Variation de la trésorerie	28 601
TRESORERIE A L'OUVERTURE	963 289
TRESORERIE A LA CLOTURE	991 890

4.2. Déficits reportables US

Notre établissement américain bénéficie au 31 mars 2005 d'un déficit d'impôt reportable de 283 477 \$.

4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique

La production vendue pendant l'exercice se répartit comme suit :

	2004/2005	2003/2004
France	1 451 559	577 632
Europe	2 193 258	1 996 712
Asie	3 207 567	2 046 274
USA	2 075 743	1 980 265
TOTAL	8 928 127	6 600 883

4.4. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée

Le montant total des redevances restant à payer sur les contrats de crédit bail et de location longue durée s'élève à 85 948 €.

Détails des crédits baux :

Désignation des biens	Valeur brute des biens	Redevances de l'exercice	Redevances cumulées	Dotations aux amortissements correspondante	Amortissements cumulés	Redevances restant dues
Moules Sogelease	28 009.97	6 562.56	28 437.76	5 601.99	24 275.31	4 375.04
Analyseur de réseau	54 009.50	12 255.72	40 852.40	10 801.90	45 908.08	20 426.20
BMW sogelease	61 076.13	15 354.48	27 859.79	20 358.72	28 841.52	38 386.20

4.5. Engagements en matière de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. L'engagement de la société à ce titre au 31 mars 2005 n'est pas significatif compte tenu de l'âge des salariés et par conséquent n'a pas été provisionné dans les comptes de la société.

4.6. Engagements hors bilan

- La société a conclu des contrats d'achat de \$ à terme (SWAP) :
Contrat de 300 000 \$ à échéance du 28/04/2005 à un taux de 1.3227
Contrat de 300 000 \$ à échéance du 28/04/2005 à un taux de 1.3255
Contrat de 1 000 000 \$ à échéance du 28/04/2005 à un taux de 1.3250
- La société a donné des cautions de garantie de restitution d'acompte pour un montant de 76 989.39 euros.
- Les titres de la société ont été nantis au profit des investisseurs financiers. Ce nantissement deviendra caduc en cas d'admission des titres de la société à la cote d'Alternext.
- Un nantissement de fonds de commerce a été accordé au profit d'un établissement financier en garantie d'une dette d'un montant nominal de 40 250 €.

4.7. Liste des filiales et participations

La société détient 10 % du capital de la S.A.R.L. Metraware.

Nom de la participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	Prêts et avances consentis par la Sté et non encore remboursés	Ca Ht Dernier exercice	Résultat	Dividendes encaissés	Caution et avals donnés par Satimo
METRAWARE	75 000 €	180 483 €	10 %	32 017 €	0	527 960 €	66 471 €	0	0

4.8. Effectif moyen employé durant l'exercice

L'effectif moyen de l'entreprise est ainsi présenté

	France	USA	Italie	TOTAL
Cadres	15	4	3	22
employés	10	1	2	13
TOTAL	25	5	5	35

4.9. Evènements postérieurs

Satimo prépare son admission sur le nouveau marché, Alternext d'Euronext.
L'admission est prévue à la fin du premier semestre 2005.

4.10. Rémunération des dirigeants.

Au cours de l'exercice, la rémunération brute du Président s'est élevée à 102 517 euros.

Société d'Applications Technologiques de l'Imagerie Micro-Onde

Satimo, S.A.

Exercice clos le 31 mars 2005

Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Société d'Applications Technologiques de l'Imagerie Micro-Onde Satimo, S.A.

Exercice clos le 31 mars 2005

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Avec Monsieur Per Iversen (actionnaire et administrateur de Satimo)

Nature et objet

Votre société rémunère Monsieur Per Iversen au titre de sa fonction de responsable de l'établissement américain.

Modalités

Les rémunérations octroyées à Monsieur Per Iversen se sont élevées à € 82 648 au cours de l'exercice.

2. Avec Monsieur Gianni Barone (actionnaire et administrateur de Satimo)

Nature et objet

Votre société rémunère Monsieur Gianni Barone au titre de sa fonction de responsable de l'établissement italien.

Modalités

La société GEPP Services, dont Monsieur Gianni Barone est actionnaire, a facturé votre société € 175.107 au cours de l'exercice au titre de ses prestations.

3. Avec Monsieur Jean-Charles Bolomey (actionnaire et administrateur de Satimo)

Nature et objet

En vertu du contrat conclu entre votre société et Monsieur Jean-Charles Bolomey le 18 janvier 2001, celui-ci perçoit des honoraires en qualité de consultant.

Modalités

Le montant des honoraires versés au titre de l'exercice écoulé s'élève à € 7.235.

4. Avec Monsieur Philippe Gareau (actionnaire, président du conseil d'administration et directeur général)

Nature et objet

Votre société rémunère Monsieur Philippe Gareau au titre de son contrat de travail.

Modalités

La rémunération de Monsieur Philippe Gareau s'est élevée à € 102.517 au cours de l'exercice.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris-La Défense, le 1^{er} juin 2005

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Any Antola